

**Commune de Vuillafans**

Procès-verbal du conseil municipal  
du vendredi 25 mai 2018

Date de convocation : 21/05/2018

|                                     |    |
|-------------------------------------|----|
| Nombre de membres en exercice :     | 14 |
| Nombre de membres présents :        | 09 |
| Nombre de membres absents excusés : | 4  |
| Nombre de membre absent :           | 1  |

Le 25 mai 2018 à 20 h 00, le Conseil municipal de Vuillafans dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire en lieu habituel, sous la présidence de Gérard QUETE, Maire.

**Membres présents** : Gérard QUETE, , Claude CURIE, Joël EME, Bernard CARDEUR, , Michelle HOUSER, Remi JEANNINGROS, Sylvie PERRET-GENTIL, Colette THERAGE, Bernard WOZNY

**Membres excusés** : Adrien ROMAIN, Michel MINARY, Isabelle GASSER-BISE, Michel BOURQUIN.

**Membre absent** : Adeline CHEVENEMENT.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 h 00.

Rémy Jeanningros est nommé secrétaire de séance qui accepte cette mission.

Le conseil à l'unanimité accepte les apports de l'ordre du jour.

Le maire demande l'accord pour ajouter à l'ordre du jour les points suivants :

- Le courrier des époux BOILLON
- Offre d'achat de la parcelle restant au lotissement du Seux
- Offre de vente du bâtiment au 1 route de Pontarlier comprenant 3 appartements et un magasin (ex CASINO) au prix de 130 000€. Par Monsieur GIRARDET.

Le conseil accepte à l'unanimité des présents.

### **1°) Embauche de Madame Isabelle CHABOT**

Après plusieurs entretiens préparatoires, le maire présente le C.V. de Madame CHABOT et les modalités de sa venue à Vuillafans. Il a été demandé l'aval du centre de gestion qui a enterriné cette candidature conforme aux règlements administratifs. Après débats et questions le conseil valide la candidature de Madame Chabod et autorise le maire à poursuivre les modalités d'embauche. **Madame CHABOD sera effectivement présente a compté du 17 juin pour 17h50 et à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2018 à temps plein de 35 heures par semaine au grade de**

### **2°) – Construction du site internet**

?

Travaux en cours de développement avec possible application smartphone. Ce site devrait être opérationnel courant juin.

### **3°) – Demande de remboursement de frais avancés par le maire**

Le maire à avancé la somme de 49.60€ pour l'achat de produits adhésifs utilisés pour améliorer la signalisation du camping. Le conseil accepte ce remboursement à l'unanimité des présents.

#### **4°) Loyer du garage loué a Yannick CARDONNE vigneron**

Sur proposition du maire en fonction des difficultés importantes rencontrées en 2016 par la reprise des vignes abandonnées et en 2017 par le gel à 95%, Monsieur CARDONNE n'a pas de revenus et doit faire face à des dépenses de premières nécessités. Il lui est impossible de régler son loyer depuis janvier 2018. Le maire propose pour contribuer à la renaissance des vignes de Vuillafans de retarder le paiement des loyers passé et à venir jusqu' à la récolte 2018. Le conseil accepte cette proposition à l'unanimité. Cette facilité sera signifiée à Monsieur Cardonne par écrit et il devra donner son accord.

#### **5°) – Organisation d'une exposition de peinture , photos**

La mairie offre la salle des fêtes aux artistes locaux pour une exposition de leurs œuvres et faire une présentation des tableaux de Monsieur TRIPARD qui avait fait don de sa production à la commune. La date est fixée au 16 et 17 juin.

#### **6°) – Projet de repas champêtre avec un thème**

Sur proposition de Madame BOHL cuisinière un repas confectionné par ses soins et animé par un conteur des contes et légendes de Franche Comté sera installé sous le chapiteau du camping à la date de 16 septembre. Un maximum de 50 personnes pourra s'inscrire. Le conseil donne son aval à ce projet.

#### **7°) Manifestation autour des auteurs régionaux**

Une deuxième édition se déroulera le 30 septembre , privilégiant les auteurs régionaux Cette manifestation sera organisée avec Monsieur PITAVY et avec l'aide des libraires locaux.

#### **8°) – Festival d'orgues de Barbarie**

Cette proposition faite par le maire et confiée au CTL suit son cours et aura lieu le dimanche 5 août toute la journée.

#### **9°) – Montage du chapiteau communal sur l'aire du camping**

La date du 5 juin à 14heures est retenue. 8 personnes sont nécessaires pour le montage. Julien et Eric seront sollicités pour le montage.

#### **10°) – Manifestation auto-moto**

Cette année pour la 5<sup>ème</sup> édition, le succès a été total avec une belle organisation et une météo optimum le tout favorisant une participation importante des véhicules et de visiteurs. Félicitation à Monsieur et Madame JOBARD et leur équipe, pour cette réussite.

#### **11°) – Monsieur Bouhala**

Une proposition d'achat de la part de Monsieur BOUHALA au prix de 22000€, est présentée au

conseil. Après débats il est décidé de faire une contre proposition à 30 000€ sans le verger attenant. Cette offre sera communiquée par courrier à Monsieur BOUHALA.

#### **12) – Courrier des époux BOILLON**

Suite à la proposition du conseil pour relier la maison BOILLON au réseau d'assainissement collectif , Monsieur et Madame Boillon acceptent de participer a hauteur 50% sur une base TTC de 8430.00€ soit a la charge des époux BOILLON la somme de 4215.00€ cette proposition se limitant à installer la conduite d'assainissement en limite de propriété.

#### **13) – Offre d'achat de la part de Monsieur GIRARDET du bâtiment 1 route de Pontarlier**

Lecture du courrier de Monsieur GIRARDET est faite au conseil.Ce bâtiment comporte 3 appartements et un local commercial, tous vacants.

Le prix d'acquisition proposé est de 130 000.00 € après débats il est décidé de visiter cet ensemble jeudi 31 05 2018 à 18H00 une suite sera donnée dans la quinzaine de jours qui suivront

#### **Questions diverses :**

L'ordre du jour étant épuisé le Maire clôt la séance.

Le Maire  
Gérard QUETE